

## Objectifs Opérationnels

- ✓ Surveiller des travaux aux abords des voies et proposer les mesures conservatoires adaptées en cas de désordres impactant l'environnement de la voie,

### **Prérequis**

Etre habilité TES M dans la fonction « Agent Sécurité du Personnel » afin d'être en capacité d'assurer sa propre sécurité vis-à-vis des risques ferroviaires.

### **Public**

Participants : 8 mini / 12 maxi

### **Durée**

35 heures soit 5 jours

### **Lieu**

Centre de formation SFERIS (Autun)

### **Méthodes d'apprentissage**

Méthode transmissive alternée de mise en pratique sous forme d'étude de cas  
23 % Pratique

### **Evaluations**

Evaluations théoriques et pratiques de fin de formation

### **Attestation / Habilitation**

Attestation de réussite à la formation HTI A Niveau 1

### **Contact :**

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :

[sferis.format@sferris.fr](mailto:sferis.format@sferris.fr)

## Contenu de la formation :

### JOUR 1 :

Généralités

### JOUR 2 :

Notions élémentaires sur les Installations et risques associés  
Structures d'assise et rôle du ballast

### JOUR 3

Les constituants de la voie ferrée  
La réalisation des travaux aux abords des voies

### JOUR 4

Travaux de génie civil susceptibles d'affecter la stabilité des voies  
Rôle de l'agent « HTI A N1 »

### JOUR 5

Module Sécurité Ferroviaire  
Exercices Pratiques  
Evaluations théoriques de fin de formation

Taux de réussite : 96 %  
Taux de satisfaction : 75 %